

snēs

U.

LILLE

BULLETIN
D'INFORMATION
DU SYNDICAT NATIONAL
DES ENSEIGNEMENTS
DE SECOND DEGRE

209, RUE NATIONALE 59800 LILLE - TEL 03 20 06 77 41

ISSN N° 039 -6522 CPPAP N° 0605 S 05524
Directeur de la publication : Michel DEVRED
Imprimerie spéciale SNES 209 rue Nationale Lille

Supplément à LILLE - SNES N° 247 NOV - DEC 2004

AUX SECRETAIRES DES S1

AUX MEMBRES DE LA CA

LILLE LE 17/02/2005

CIRCULAIRE N°9

ACTION :

↳ Premières initiatives pour l'action

p1

ACTIVITE DU S3 :

↳ Calendrier

p 2

DROITS ET LIBERTES :

↳ Michel BURY

↳ Confédération Paysanne

↳ Semaine contre le racisme

p3

ANNEXE 1 :

↳ Grève du 25/02

ANNEX 2 :

↳ Actions de rentrée : enquête rapide

**GREVE UNITAIRE LE 25
FEVRIER MANIFESTATION A 15H
PORTE DE PARIS A LILLE**

**« POUR UNE AUTRE ECOLE
AG DE BASSIN LE 22 FEVRIER. »**

➤ Vote sur les rapports d'activité et financier :
Du 21 FEVRIER au 12 MARS 2005.

➤ Congrès académique 24 et 25 mars
Conseil Syndical le 3 MARS au
SNES S3 de Lille 209 rue nationale.

Premières initiatives pour l'action

Ce document pour récapituler les initiatives déjà prises dans les établissements.

Boycott du CA :

- il est important à mettre en œuvre mais en faisant attention :
- à ce que le quorum ne soit pas atteint (il est donc nécessaire de convaincre l'ensemble des membres. La FCPE appelle au boycott, cf. le site du S3). La réunion qui suit n'est plus liée au respect du quorum.
- Ne pas entrer dans la salle, mais à faire une déclaration, à annexer dans le PV.
- Informer la presse, communiquer les textes au S3 pour publication sur le site.
- Lors du CA, voter non à la proposition de suppression, et faire voter un texte où vous faites la demande des moyens nécessaires pour un bon fonctionnement de l'établissement (options, langues, dédoublements...). Veiller à ne pas oublier l'espace éducatif et les personnels administratifs et ouvriers.

Demande d'audience :

- Faire partir un courrier à l'IA (collèges) ou au rectorat (lycée) signé par l'intersyndicale, avec l'exposé des motifs de la demande de rencontre, sans forcément entrer dans le détail. Il est inutile de passer par la voie hiérarchique
- Lors de l'audience, apporter des arguments circonstanciés pour justifier vos demandes.
- Ne pas hésiter à faire appel aux S3, S2, responsables de BFE pour accompagner la délégation.

Rassemblement et grève :

- Des préavis de grève ont été déposés par la FSU. On peut envoyer à la sous préfecture ou préfecture un message pour avertir et donner le parcours d'une manifestation.

Lettre aux élus :

- Bien reprendre l'argumentaire, ne pas oublier de faire l'historique, montrer quelles sont les conséquences pour les enseignements dans l'établissement. Faire le lien avec la réforme Fillon
- On peut demander une rencontre : important avant le vote de la loi au Parlement.

Refus des HS :

- faire un texte pétition qui rappelle :
 - o l'évolution de la dotation qui voit diminuer les heures postes (sur lesquels sont implantés les postes) et l'augmentation des HSA
 - o la volonté de diminuer les blocs de moyens provisoires sur lesquels sont affectés les TZR
 - o la mise au chômage de plusieurs centaines de contractuels, parfois avec de l'ancienneté, sans créations de postes aux concours.
 - o Le refus d'augmenter les salaires alors que les HS sont moins payées que les heures statutaires
 - o l'urgence d'une action pour obliger le rectorat à débloquer des moyens
- finir par une déclaration du type ; *« les soussignés déclarent donc qu'ils refuseront toute heure supplémentaire à la rentrée 2005 au-delà de l'heure obligatoire, et qu'il appartient dès à présent au rectorat de doter l'établissement en personnels pour en assurer le bon fonctionnement. »*
- faire signer aux collègues, afficher, donner copie à l'administration et au rectorat et conserver l'original pour la rentrée..
- Rappeler qu'il existe des cas où l'HSA ne peut être imposée : préparation d'un concours, enfants en bas âge, état de santé.

CALENDRIER

Réunions de bassins le mardi 22 février

- ▶ **MONTREUIL s/mer** : AG des S1 du district, 18 h, au lycée Woillez de Montreuil.
- ▶ **ARRAS** : AG intersyndicale, personnels, parents et élèves, 19h Maison des sociétés : préparer le 25 matin à Arras.
- ▶ **LENS** : AG des S1 du bassin, 18h au lycée Condorcet de Lens, suivi d'une conférence de presse.
- ▶ **LILLE** : AG des S1, 18h au lycée Montebello de Lille, salle polyvalente.
- ▶ **ROUBAIX-TOURCOING** : AG S1 et inter-établissements à 18h au collège Gambetta, Lys Les Lannoy
- ▶ **VILLENEUVE D'ASCQ** : AG des S1 à la FSU boulevard Van Gogh, Villeneuve d'Ascq

Grève Vendredi 25 février Manifestation à 15 h Porte de Paris à Lille

Bus :

Maubeuge 13 h 30 Hôtel de Ville

Valenciennes 14 h place des Acacias
Réservation : 06 13 50 57 76

Cambrai 13 h 15 Hôtel de Ville
Réservation : 03 27 85 21 23

Douai 14 h 00 Place du Barlet
Réservation : 03 27 98 03 24

Calais 13 h 15 Hôtel de Ville
Réservation : 03 21 96 96 35

Boulogne 13 h 00 Nausicaa
Réservation : 03 21 87 49 01

Dunkerque

Le 25 février, jour de la grève académique, est prévu à **Dunkerque un rassemblement 10h30 Place Jean Bart**, suivi d'un défilé en ville ; l'Inspecteur d'Académie recevra ce jour-là une délégation à 11h.
Dunkerque, bus à 13h45 parking du Stade Tribut.

Vote sur les rapports d'activité et financier nationaux

Du 21 février au 12 mars : Vote dans les s1

Congrès académique et national

Jedi 3 mars 14 h : conseil syndical au siège du s3 (une convocation sera envoyée à ceux qui en feront la demande)

Mercredi 9 mars : commissions de congrès (toute la journée)

Jedi 24 et Vendredi 25 février : congrès académique (voir bulletin pour le lieu et les conditions de participation)

Du 4 au 8 avril : congrès national au Mans

Informations administratives

Carrière :

- 24 février : accès au corps des agrégés
- 11 mars : accès à la hors-classe, classe exceptionnelle des PEGC
- 31 mars : accès à la hors-classe des agrégés
- 1^{er} avril : avancement d'échelon des certifiés
- 9 mai : hors-classe des certifiés
- 12 mai : notation, réadaptation, congé de formation agrégés
- 2 juin : notation, réadaptation, congé de formation certifiés
- 3 juin : avancement d'échelon, réadaptation, notation, congé formation PEGC

Mutations : 30 mars au 20 avril saisie des vœux (mouvement intra)

Droits et libertés

Michel BURY

Le rectorat persiste et signe. Non content de sanctionner notre collègue (déplacement d'office), l'administration le nomme au lycée professionnel d'Halluin. Nouveau coup dur pour un enseignant qui a fait l'essentiel d'une longue carrière en collège (en poste au Triolo depuis 1977). Dans son acharnement, le rectorat ne respecte pas le statut du collègue et ne se soucie pas le moins du monde de son état de santé.

Cette volonté de briser un homme doit inciter l'ensemble de la profession à se mobiliser pour Michel : rejoignez le comité de soutien.

http://www.lille.snes.edu/Spip/IMG/pdf/Petition_Justice_Michel_BURY_02_2005.pdf

Confédération paysanne

Lors de sa CA académique du 19 novembre, le SNES avait exprimé son soutien à Jean-Michel Sauvage, responsable local de la suite à la condamnation qu'il vient de se voir infligée (*) lors du mouvement de 2003. Elle appelle tous les syndiqué(e)s à le faire également, notamment en organisant une souscription dans les établissements. A ce jour, cet appel n'a pas suscité de nombreuses réponses. Nous vous demandons de faire remonter rapidement (SNES, JM Sauvage)

- ▶ (*) 4 mois de prison avec sursis.
- ▶ 1000 euro d'amende.
- ▶ 2000 euro de dommages et intérêts dus aux plaignants.
- ▶ 4500 euros de dommages et intérêts dus à la CPAM

Semaine contre le racisme

La journée mondiale de lutte contre le racisme est célébrée chaque année le 21 mars, une des journées de la semaine d'éducation contre le racisme dont le SNES est co-organisateur.

Le SNES souhaite que cette semaine ait davantage d'écho qu'en 2004, compte tenu des développements de l'actualité.

Pour tout renseignement :

- www.fsu.fr (Françoise Dumont)
- www.semainescontreleracisme.org

RENTREE 2005 NON AUX SUPPRESSIONS DE POSTES

940 suppressions en 2005, 2500 pour le second degré en 5 ans.

Pour l'an prochain, Raffarin annonce la suppression de 13 100 à 18 100 postes de fonctionnaires, accélérant ainsi le rythme : 1 090 postes ont été supprimés en 2003 dans la fonction publique d'Etat, 4 570 en 2004 et 7 200 doivent l'être en 2005.

Le service public d'éducation est en danger !

Le prétexte sans cesse invoqué ne tient plus : baisse démographique ou pas, l'objectif est uniquement comptable : trop de postiers, de gaziers, d'infirmières et d'enseignants. A cela s'ajoutent des dizaines d'ouvriers et d'administratifs chassés par la décentralisation de la Fonction Publique d'Etat.

Comment assurer la réussite de tous les élèves en :

- **cassant des équipes et en fragilisant des personnels** qui voient se multiplier les suppressions et les services partagés sur plusieurs établissements ?
- **supprimant les « dépenses superflues »**, qui vont de la formation continue des enseignants aux aides sociales pour les élèves ?
- **supprimant les enseignements et les options**, en regroupant les élèves de niveaux différents ?
- **surchargeant les classes** ?
- prévoyant **la suppression d'aides spécifiques** aux élèves ?

Dans notre établissement, les mesures prises :

- *x postes supprimés (récapituler sur plusieurs années)*
- *x services partagés*
- *options disparues*
- *évolution des effectifs*
- *regroupements aberrants*
- *dispositifs spécifiques supprimés*

LOI FILLON,
LOI SCELERATE



La loi Fillon, c'est l'adaptation à l'Ecole de la politique de casse des services publics menés à la Poste, EDF ou GDF.

Loi de mépris

Les demandes qui se sont exprimées lors du Grand Débat ne sont jamais reprises. Les objectifs sont grandioses, mais les mesures envisagées vont dans un autre sens, et les moyens sont absents

Loi de culpabilisation

Si l'élève échoue, ce ne sera que de sa faute : on réduit les enseignements, on met à bas l'enseignement prioritaire, tout en accordant 3 heures pour les élèves en difficulté. Si'ils échouent, tant pis pour eux

Loi d'exclusion

Le **socle commun** pour ceux qui éprouvent des difficultés et cela tout au long de leur scolarité, sans garantie de réussite. A la fin, l'apprentissage comme seul horizon.

Loi du tri social

Aux uns l'apprentissage ou les bacs dévalorisés, aux autres les options et les bacs reconnus. A tous les niveaux s'opérera ce tri. L'annonce d'un **bac en contrôle continu**, c'est l'annonce de la fin d'un traitement égalitaire sur l'ensemble du territoire, l'annonce de la création d'examens pour la poursuite d'études supérieures.

Assez de mensonges ! Le contrôle en cours de formation existe déjà (EPS, sciences expérimentales, TPE...) : la zone rouge est atteinte, ne cassons pas cet examen

ENSEMBLE POUR UNE AUTRE ECOLE

Grève le 25 février Manifestation à Lille Porte de Paris 15 h

ACTION DE RENTRÉE : ENQUÊTE RAPIDE

Nom et adresse de l'établissement :

Nom du Secrétaire de S1 :

Adresse Internet du S1 :

1. Les Actions entreprises :

- | | | |
|------------------------|------------------------------|------------------------------|
| ♦ Boycott du CA | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Dépôt de motions | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Demande d'audience : | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

↳ Si oui, réponse de l'administration :

.....

- | | | |
|-----------------------|------------------------------|------------------------------|
| ♦ Article de presse : | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Lettre aux élus : | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Refus des HS : | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

Autre :

2. L'organisation de l'action :

- | | | |
|------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| ♦ Intersyndicale : | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ↳ Si oui, autres syndicats : | | |
| ♦ Action avec les parents : | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

Autre :

3. Les formes d'actions souhaitées au niveau :

- Académique :

.....

- Nationale :

.....

Merci de répondre rapidement par courrier au SNES S3 de Lille – 209 rue nationale ou par mel s3lil@snes.edu